II

CINQ GRANDES ÉTAPES DANS L'ART DE TRADUIRE L'*ÉNÉIDE* EN FRANÇAIS

par Patrick AMSTUTZ
Chargé de cours à l'Université de Fribourg (Suisse)
et attaché de recherches à l'Université de Paris III-Sorbonne nouvelle

SOMMAIRE. — *Parmi les innombrables traductions de l'*Énéide *en langue française, certaines ont été oubliées à juste titre (Marolles, Desfontaines), tandis que d'autres sont encore présentes en nos mémoires (Delille, Bellessort). Pour comprendre mieux la* ***poétique*** *qui préside aux différentes traductions, les plus récentes (Perret, Chausserie-Laprée) comme de plus anciennes, une analyse* ***diachronique*** *est nécessaire. En ce sens, cet article se veut une contribution à la fois historique et théorique à la* ***traductologie*** *et au débat relatif à l'****intertextualité****. Il présente cinq moments essentiels dans la traduction française de l'*Énéide, *qui s'inscrivent naturellement dans les grands mouvements littéraires et philosophiques — humanisme renaissant, classicisme, esthétique romantique ou autorité philologique.*

EPITOME. — *Inter* Æneidos *innumerabiles interpretationes in francogallicum scriptas, aliae iure obliuioni datae sunt (Marolles, Desfontaines), aliae adhuc in memoria haerent (Delille, Bellessort). Ut melius* ***praecepta poetica*** *quae interpretes in transferendo secuti sunt intellegamus, interpretationes* ***per ordinem temporis*** *perscrutari usque ad aetatem nostram (Perret, Chausserie-Laprée) oportet. Eadem ratione hanc commentationem ita conscripsi ut aliquid conferret tum ad historiam theoriamque* ***artis interpretandi****, cum ad disputationes de* ***scriptorum coniunctionibus****. Expono quinque gradus per quos* Æneidos *in francogallicum interpretationes progressae sunt ; nimirum hi gradus conueniunt inclinationibus litteratis philosophicisque quae sunt aetas humanistarum, classicismus, aetas romantica et philologia, ut dicitur.*

Contrairement à Homère (c'est avec la Renaissance italienne puis française que l'on assiste à sa remise en valeur), jamais Virgile n'a disparu de la scène littéraire française. Lorsqu'à la fin du XV^e^ siècle la Sorbonne admettra la lecture des poètes, Virgile sera le premier honoré [1]. Cependant, il n'était pas encore traduit. Le XVI^e^ siècle héritera de ce Virgile moyen-âgeux, presque effacé derrière ses glossateurs. Et l'on sait, depuis l'impor-

1. Il faut comprendre bien sûr que le cas d'Homère relève plus généralement de l'éclipse de la langue grecque. Nicolas Oresme, le précepteur de Charles V, traduisait, on le sait, Aristote d'après une version latine. Il en va de même pour Claude de Seyssel, conseiller de Charles VIII dès 1498, qui traduisit, le premier, plusieurs historiens grecs tels Diodore de Sicile, Xénophon et Thucydide, dont on avait oublié les noms. Il faudra attendre le règne d'Henri II pour lire, par exemple, une traduction d'Hérodien ou de Xénophon faite sur le grec. Ce sera du reste l'œuvre d'un Grec exilé, Jacques de Vintemille.

tant ouvrage de Leube sur le mythe d'Énée et de Didon [2], qu'une tradition littéraire virgilienne de l'historiographie médiévale s'est d'abord constituée par la médiation de l'épisode de Didon et en empruntant des chemins détournés, c'est-à-dire en utilisant des filtres successifs, et non directement depuis l'original. Parler des traducteurs de l'*Énéide*, c'est avant tout montrer la pérennité de Virgile dans notre horizon littéraire. Grâce aux relais particuliers que constituent leurs différentes traductions, l'essentiel sera donc ici de souligner les moments clefs de la présence de l'épopée virgilienne au sein des lettres françaises. Les sept traducteurs choisis parmi tant d'autres sont très certainement les plus importants. Ils sont en effet les prédécesseurs de tous ceux qui tentent encore, au seuil du troisième millénaire, de traduire l'*Énéide*.

Bien entendu, apprécier les traductions anciennes d'un texte de l'Antiquité pose des problèmes d'herméneutique littéraire considérables. Le travail de lecture se transforme en ce que l'on pourrait appeler une « traduction au carré » : partant d'un texte qui lui-même est une traduction, il s'agit d'opérer une « retraduction », au sein de la même langue, d'un *état de langue* passé en un état actuel [3]. D'autre part, comme texte littéraire, une traduction doit être également considérée dans la perspective que suscite une analyse, même succincte, de son effet et de sa réception : définir *l'horizon d'attente* de ses différents lecteurs permet de mieux saisir aujourd'hui ce qu'elle signifiait hier [4]. De plus, sachant qu'une traduction moderne de l'*Énéide* s'inscrit, en Occident, dans une longue tradition, il importe de ne pas présenter ces *Énéide* françaises comme des événements isolés. Aussi, dans les limites nécessairement strictes d'un tel article, on tâchera d'inscrire compendieusement chaque traduction dans son époque et son contexte théorique.

Desmasures et Du Bellay

Au XVI^e^ siècle, c'est parallèlement au formidable travail d'édition entrepris qu'aura lieu le véritable essor de la traduction. L'époque voit lentement mais définitivement mourir le latin comme langue encore vivante. L'effort de vulgarisation de la Renaissance se fera désormais en traduction française. Cependant l'engouement pour la traduction ne va pas sans une

2. E. Leube, *Fortuna in Karthago. Die Aeneas-Dido-Mythe Vergils in den romanischen Literaturen vom 14. bis zum 16. Jahrhundert*, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1969 ; lire surtout les chapitres A.I. et A.II. (p. 30-75) : *Die* Aeneis *als historische Quelle und ihre didaktische Inanspruchnahme : Die Vergilsche Karthagoerzählung in Frankreich seit der Wende zum 14. Jahrhundert* ; et *Die Wiederentdeckung Vergils im Frankreich des 15. Jahrhunderts : Das* Livre des Eneydes.

3. Ceci dit pour utiliser la terminologie, bien connue, élaborée par Saussure dans sa distinction entre linguistique synchronique et diachronique (voir F. de Saussure, *Cours de Linguistique générale*. Éd. crit. par T. de Mauro (1972), Paris, Payot, 1986, p. 140-143, 193-194).

4. Pour les termes empruntés à l'École de Constance, voir H. R. Jauss, *Pour une Esthétique de la Réception*. Trad. par Claude Maillard, préf. de Jean Starobinski (Collection « Tel », n° 169), Paris, Gallimard, 1990 ; en particulier les chapitres VII et VIII, p. 49-57, pour la notion d'horizon d'attente, et le chapitre XI, p. 68-72, pour les questions de synchronie et de diachronie.

production inégale. Les translateurs disposent d'un outil puissant dans la langue française, mais les règles qui la régissent font défaut. Jusqu'en 1540, il n'y a pas de « programme » en ce qui concerne la traduction (les préfaces ne parlent que de faciliter la lecture d'œuvres étrangères et de servir d'exemples de vertu) : avant les premiers arts poétiques, aucune « règle pour bien traduire » n'existe encore.

Deux genres de traductions se distinguent cependant d'emblée : les littérales et les (très) libres. Celles-là suivent de si près le texte qu'elles en deviennent difficilement compréhensibles à première lecture ; celles-ci donnent au texte les couleurs du temps (en dépit d'anachronismes inévitables) et laissent libre cours à la fantaisie du « traducteur » pour adapter tel ou tel passage. Ces deux positions extrêmes et cette hâte de traduire provoqueront rapidement des réactions, qui seront autant de mots d'ordre, dont la plus connue est bien entendu, en 1540, *La Manière de bien traduire d'une langue en l'autre* d'Étienne Dolet.

Virgile, en dehors des traductions, fait l'objet de très nombreuses adaptations ou imitations (on sait bien que tout auteur de pastorales s'inspire du grand Mantouan et que les IV^e^ et V^e^ Bucoliques ont donné lieu à d'innombrables imitations). Lorsque Charles IX commande *La Franciade* à Ronsard, il s'agit bien de rivaliser avec Virgile. Et le cas de Ronsard n'est pas unique : dans son ouvrage sur l'épopée française, David Maskell a démontré combien furent nombreuses les épopées du temps, même très obscures, dont la structure mime celle de l'*Énéide* [5]. C'est pendant ce siècle capital que l'épopée de Virgile atteindra une certaine autonomie, grâce aux traductions notamment. Pendant longtemps en effet, les imprimeurs du XVI^e^ siècle ne sépareront pas les trois œuvres latines qui forment, suivant la tradition médiévale, une trilogie totalisante (la fameuse *roue de Virgile*) : la préoccupation constante et première des éditeurs est de faire œuvre d'utilité immédiate. Le souci est pédagogique [6].

Dans une première période, afin de répandre dans le public le nom de Virgile et la connaissance de ses œuvres, les traducteurs du XVI^e^ siècle, désirant gagner la sympathie des lecteurs, choisissent des passages qui plaisent et les travestissent à la mode française et chrétienne, avec les anachronismes que cela implique [7]. Si l'on excepte les *Énéide* intégrales, ils s'occupent essentiellement de l'histoire amoureuse du livre IV et des

5. D. Maskell, *The Historical Epic in France*, Oxford, University Press, 1973.

6. Ce siècle s'ouvre avec le grand in-folio de Josse Badius Ascensius : ce sont les *Opera virgiliana*, datant de 1500 très exactement. Le célèbre Henri Estienne, après ses belles éditions d'auteurs grecs, imprimera la grande édition de Virgile de la deuxième moitié du siècle. Sur les éditions de Virgile en France, en Allemagne et en Italie, voir E. Benoist, *Introduction aux Œuvres de Virgile*, Paris, Librairie Hachette, 1882-1884.

7. Octavien de Saint-Gelais, en 1509, est l'auteur de la première « traduction » française de l'*Énéide* : O. de Saint-Gelais, *Les* eneydes *de virgille Translatez de latin en françois par messire Octovian de sainct gelaiz, en son vivant evesque d'angolesme, Reveues et cottez par maistre Jehan divry, bachelier en medecine*, Paris, Anthoine Verard, 1509. Je mets traduction entre guillemets, car s'il s'agit bien là du premier essai de « traduction » versifiée de l'*Énéide* – quoi qu'il dise dans son prologue sur sa fidélité au texte, il se permet de longs développements et, aussi, d'étranges corrections quand certains détails choquent sa sensibilité : c'est, de fait, davantage une adaptation.

mystères du livres VI, dont le succès est toujours aussi vif [8]. Dans la deuxième moitié du siècle, ils tentent par contre de traduire d'une manière plus attentive et respectueuse du texte original.

L'enrichissement de la langue française, s'il doit quelque chose à la pratique de la traduction, s'effectue principalement sur le plan lexical (c'est également le cas des différentes traductions de l'*Énéide*, ce siècle attachant une importance peut-être excessive au lexique, lorsqu'il considère qu'il est le lieu où se joue la langue) : emprunts directs à la langue de départ, surcharge sémantique par analyse étymologique d'un mot déjà courant, *naturaliser*, comme dirait Estienne, un mot exotique. La syntaxe ne s'autorisera, en général (mais il y a de très notables exceptions [9]), que des circonlocutions, des redoublements (par exemple : *arde et brusle*) ou, de façon plus remarquable, des substantivations d'adjectifs, d'infinitifs ou même de propositions entières [10]. Desmasures et Du Bellay apparaissent, dans ce contexte, comme les traducteurs de l'*Énéide* les plus consciencieux de leur temps.

En 1547, Louis Desmasures donnera la traduction des deux premiers livres de l'*Énéide* ; en 1552, les livres I à IV (qui seront réimprimés en 1555 et en 1556) ; en 1557, les livres V à VIII ; enfin, en 1560, toute l'*Énéide*, chez Jean de Tournes, à Lyon (elle sera rééditée à Paris en 1567 et en 1572) [11].

Desmasures, ancien protégé de Jean Du Bellay et de Charles de Lorraine, puis chef clandestin de la communauté évangélique de Saint-Nicolas-du-Port, passa tout entier au service de la Réforme en 1562. L'essentiel de son œuvre française fut composé dans ces années d'engagement. Lorsque le pasteur Desmasures s'exprime en français, il demande surtout à sa prose et à sa poésie d'être militantes, à défaut d'être brillantes. Mais le versant latin de son œuvre laisse une impression de bien plus grande aisance. Or si, comme le souligne Jacques Pineaux [12], le passage au

8. En 1541, une « traduction » poursuit encore tout à fait la vision médiévale de l'*Énéide* (voir l'œuvre anonyme *Le livre des eneydes*, Lyon, Guillaume Leroy Imprimeur, 1483), celle, partielle, de Marguerite Briet, dite Hélisenne de Crenne : H. de Crenne, *Les Quatre Premiers Livres des* Eneydes *du treselegant poëte Virgile*, Paris, Denys Janot, 1541. Ce document, rarissime, n'a pas eu grand succès. Hélisenne de Crenne était surtout connue pour son roman, *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amours*, paru à Paris, chez Denys Janot, en 1538 ; cette œuvre-ci fut très lue en son temps et d'aucuns, aujourd'hui, la considèrent comme le premier roman sentimental de notre littérature (lire à ce sujet G. Reynier, *Le Roman sentimental avant* L'Astrée, Paris, Armand Colin, 1908, chap. IX, p. 99-122).

9. Est-il exemple plus parlant de cette liberté du XVI^e^ siècle que la figure d'Antoine de Baïf qui, pour sa traduction des *Seômes* (entendez *Psaumes*) de David (s. l., vers 1585), créa au service de son invention une orthographe et un alphabet nouveaux, et médita une sorte de révolution poétique. En voici un fragment : « Les eurs du preudome ki ne s'et poeint p8rmené / Dedans le komplωt des méchans : / Ni s'et areté dans la voé des forféteurs : / Ni des mokeurs ω bank asis : / Mes dont le keur et an la loé du bon sineur, / Et nuit e j8r soui' an sa loé, / Et doet t8teinsin etre k'et un âbre vert, / Planté jouant les rus des eωs : *etc.* » (*Ibid.*, p. 135-136).

10. R. Lebègue (*La langue des traducteurs au XVI^e^ siècle*, dans : *Festgabe Ernst Gamillscheg*, Tübingen, 1952, p. 24) nous donne cet exemple dont il a un jour pris note, de traduction d'une infinitive grecque substantivée : « l'estre roy et regner est un faillir de chemin et s'égarer de la droite voie ».

11. L. Desmasures, *L'*Eneïde *de Virgile, translatee de latin en françois par Loys des Masures tournisien*, Lyon, Jean de Tournes, 1560.

12. Voir J. Pineaux, *Louis Des Masures traducteur : expression française et expression latine chez un humaniste du XVI^e^ siècle*, dans : *Revue des Sciences humaines*, n° 180, t. 52, 1980, p. 51-71.

vers latin semble le mieux convenir à Desmasures poète, n'oublions pas qu'avant 1562, c'est par ses traductions du latin qu'il se fit connaître, et en particulier par son *Énéide*.

Élaborée entre 1547 et 1560, sa traduction de l'*Énéide* est plus délayée dans les premiers livres que dans les suivants (à mesure que l'ouvrage prend corps, il s'applique à être plus fidèle, pour les mots, pour les inversions : il y a des réussites comme cet hypallage expressif (livre VIII, vers 620) : *Terribilem cristis galeam* est rendu par : *L'armet terrible aux menaçantes crêtes* [13]). La traduction de Desmasures, dans son ensemble, paraît certes assez terne et très diffuse, mais peut-être qu'à cette fadeur correspond une explication d'ordre paratextuel. En effet, le texte de Desmasures est encadré, marginalement et extérieurement, par celui de Virgile, inscrit en petites italiques. En lisant, on finit par ne plus très bien savoir si le texte englobant explique ou si le texte encadré accompagne ! Il me semble que cette traduction est l'œuvre d'un humaniste qui désirait avant tout l'utilité pédagogique. Desmasures pensait certainement, dans ce travail de commande, qu'il valait mieux pécher par *lourdeur de parole* que par inexactitude de *sentence*.

Il faut rappeler enfin que l'*Énéide* de Desmasures, réimprimée sept fois, sera la traduction à laquelle la plupart se réfèreront dans cette deuxième moitié de siècle. Admirée par le plus grand nombre, elle remplacera définitivement la version désuète de Saint-Gelais. Il faut attendre les années quatre-vingt pour voir Desmasures concurrencé par les frères virois Antoine et Robert Le Chevalier d'Agneaux, qui donnent, en 1582, une traduction de l'*Énéide* en alexandrins. Ce sera le seul Virgile en alexandrins du siècle (si l'on excepte quelques très rares fragments de Peletier et de Du Bellay) [14].

En 1548, Sébillet publie son *Art poétique français* [15], qui n'apporte guère de vues nouvelles en ce qui concerne la traduction. Il reste cependant intéressant dans la mesure où il témoigne explicitement du respect de ses contemporains à l'égard de Desmasures [16] et offre une citation exceptionnelle en ce qui concerne la topique de la traduction : Sébillet ne fait-il pas l'éloge de la traduction en affirmant combien le travail du traducteur est estimé et reconnu ? [17]

13. Quoi qu'en dise M^me^ Hulubei : « Desmasures [...] a accolé comme de raison l'adjectif au substantif, mais ne l'a pas modifié par *cristis*, parce qu'il ne pensait pas au sens. » (!), dans : A. Hulubei, *Virgile en France au XVI^e^ siècle*, dans : *Revue du Seizième Siècle*, t. 18, 1931, p. 47.

14. *Les Œuvres de Virgile Maron, traduittes de latin en françois par Robert et Anthoine Le Chevalier d'Agneaux freres, de Vire en Normandie*, Paris, Guillaume Auvray, 1582.

15. Th. Sébillet, *Art poetique françoys, pour l'instruction des ieunes studieux, & encor peu auancez en la Poësie Francoyse [1548] : avec le Quintil Horatian sur la defense & illustration de la langue Françoyse* (Paris, Vve Françoys Regnault, 1555), Genève, Slatkine Reprints, 1972.

16. *Ibid*., Second livre, chap. XIV *De la version*, 4^e^ partie *Vertu de version*, p. 73-74 : « Mais puis que la version n'est rien qu'vne imitation, t'y puy ie mieux introduire qu'auec imitation ? Imite donc Marot en sa Metamorphose [...] : Salel, en son Iliade : Heroet en son Androgyne : **Desmasures, en son Eneide** : [...]. Imite tant de diuins espritz, qui fuyuans la trace d'autruy, font le chemin plus doux à suyure, & sont eux mesmes suyuis. »

17. *Ibid*., p. 73. On pourrait croire, à lire trop rapidement Sébillet, que son propos infirme ce que Luce Guillerm a relevé dans le discours sur la traduction : à savoir le lieu commun du « travail sans gloire » (voir

Surtout, l'*Art poétique* de Sébillet provoquera la réaction passionnée de Du Bellay. Sa *Deffence* de 1549 consacre à la traduction les chapitres IV, V et VI du premier livre, trop connus pour que l'on s'y attarde [18]. On rappellera seulement que, suivant les idées de la Pléiade, Du Bellay méprise la traduction, qui trahirait les Anciens et restreindrait la liberté dont devrait user le génie français. Dans l'ignorance de la littérature médiévale et selon une profession de foi politique collective, Du Bellay (et les siens) veut promouvoir l'idiome national au rang de langue de culture, en lieu et place du latin. Il faut, à son avis, illustrer la langue française par l'*imitation* des Anciens, qui seule permet la part de création individuelle dans la langue, et l'enrichit. Ce tant *louable labeur de traduyre*, il ne le considère que sous l'angle de l'utilité publique et l'accroissement du bien commun. C'est donc que pour Du Bellay et la Pléiade, la fidélité à la *sentence* semble exclure l'enrichissement de la *parolle* [19].

Trois ans après s'être élevé contre les vieilleries marotiques et avoir vitupéré la faiblesse des traducteurs, Du Bellay revient à des positions plus douces et donne lui-même la traduction de deux livres de l'*Énéide* [20]. Dans sa préface, il poursuit sa réflexion sur la traduction, commencée dans la *Deffence*, énonce le principe de la compensation et rend, lui aussi, hommage à Desmasures [21].

Ce principe de compensation, ici clairement posé, n'est pas toujours mis en pratique, malgré de belles réussites. Si, à mon sens, la traduction des livres IV et VI de Du Bellay est meilleure que celle de Desmasures, ce n'est ni pour ses qualités harmoniques (les rimes sont souvent très faciles) ni par sa capacité à suivre toujours le texte de près (mais le choix du mètre en est pour partie responsable : il lui faut 1266 décasyllabes pour rendre les 705 hexamètres du livre IV, et 1504 pour les 901 vers originaux du chant VI). Son travail le plus intéressant porte sur le lexique : le monde archaïque déjà romanisé par Virgile, Du Bellay le colorie à la mode française (scadrons, morions, seigneurs, etc.) ou courtoise (mignardement, cheveux

L. Guillerm, *L'auteur, les modèles et le pouvoir, ou la topique de la traduction au XVI^e siècle en France*, dans : *Revue des Sciences humaines*, n° 180, t. 52, 1980, p. 5-31). Or, si l'on y regarde de près, Sébillet renverse simplement ce *topos*, dont il n'omet du reste aucun élément (même le statut secondaire de la traduction y est reconnu).

18. Voir J. Du Bellay, *La Deffence et Illustration de la Langue françoyse* (Paris, Arnoul l'Angelier, 1549), Éd. par Louis Terreaux, Paris, Bibliothèque Bordas, 1972, p. 29-36.

19. « Celuy donques qui voudra faire œuvre digne de prix en son vulgaire, laisse ce labeur de traduyre, principalement les poëtes, à ceux qui de chose laborieuse & peu profitable, j'ose dire encor' inutile, voyre pernicieuse à l'accroissement de leur Langue, emportent à bon droict plus de molestie que de gloyre. », dans : *Ibid*., p. 36.

20. J. Du Bellay, *Deux Livres de l'*Enéide *de Virgile (1552-1560)*, dans : *Œuvres poétiques*, t. 6 (*Discours et Traductions*), Éd. crit. par H. Chamard (Collection « Société des Textes français modernes »), Paris, Librairie Droz, 1931, p. 243-396.

21. « [...] le translateur n'a point malfaict son devoir, qui sans corrompre le sens de son aucteur, ce qu'il n'a peu rendre d'assez bonne grâce en ung endroict s'efforce de le re-compenser en l'autre. [...] non que je me vante [...] d'avoir en cet endroict contrefaict au naturel les vrais linëamens de Vergile. [...] Je n'en ay pour ceste heure entrepris l'entière version, que tous studieux de nostre langue doivent souhaicter d'une si docte main que celle de Louis des Masures, dont la fidele & diligente traduction du premier & second livre m'ont donné & desir & esperance du reste. », dans : *Ibid*., p. 250. Voir aussi l'élogieux sonnet CXLVIII adressé à Desmasures, dans : J. Du Bellay, *Les Regrets et Autres Œuvres poëtiques*, Éd. com. par M. A. Screech (Collection « Textes Littéraires Français »), Genève, Librairie Droz, 1979[3], p. 223.

crepelés, etc.). Il use aussi parcimonieusement mais efficacement de mots désuets ou de mots composés (isnel, endementiers, pié-sonnant, ba-voler). Il le fait de manière très consciente et s'en explique.

> « Je prendray raison en payement, [...] de quelques mots composez, comme *pié-sonnant*, *porte-lois*, *porte-ciel*, & autres que j'ay forgez sur les vocables latins, comme *cerve*, pour *bische* : combien que *cerve* ne soit usité en termes de vennerie, mais assez congnu de noz vieux romans. C'est pourquoy ne voulant tousjours contraindre l'escriture au commun usage de parler, je ne crains d'usurper quelque fois en mes vers certains motz & loquutions dont ailleurs je ne voudroi' user, & ne pourroi' sans affectation & mauvaise grace. Pour ceste mesme raison, j'ay usé de *gallées*, pour *galleres* : *endementiers*, pour *en ce pendant* [22] : *isnel*, pour *leger* [23] : *carrolant*, pour *dansant* & autres, dont l'antiquité (suyvant l'exemple de mon aucteur Vergile) me semble donner quelque majesté au vers, principalement en ung long poëme, pourveu toutesfois que l'usage n'en soit immodéré. » [24]

Du Bellay, le poète, surpasse donc Desmasures, l'humaniste, en maints endroits : les deux derniers vers si émouvants du chant V, par exemple, en sont une bonne illustration :

Virgile :	*O nimium caelo et pelago confise sereno,* *nudus in ignota, Palinure, iacebis harena.* (V, 870-871)
Desmasures :	« Or qui au ciel t'es fié trop avant Et de la mer au calme décevant Gisant seras, Palinure, tout nu Dessus la grève, en rivage incognu. »
Du Bellay :	« Làs, il te fault, ô pauvre Palinure, Trompé du ciel & de la mer seréne, Coucher tout nu sur la deserte aréne. »

Une Énéide *psalmodiée ?*

Le siècle de Louis XIII hérite d'un genre discrédité par la Pléiade, parallèlement au statut inférieur dévolu à la prose. Ce sera par un retour en force de la prose que la traduction, en contrepartie, reprendra vigueur. D'abord, et majoritairement, le début du siècle s'essaie à ce qu'il nomme des traductions *libres*. On use d'un texte ancien afin d'élaborer une prose française, qui se démarque de ses modèles pour atteindre son autonomie

22. Notons que Richelet ne cite plus *endementiers*. Furetière dit encore : « Adv. Vieux mot qui a été en usage jusqu'au temps de Jean Le Maire, qui signifie *cependant*. » Huguet, quant à lui, ne le cite que pour expliquer qu'il devait être tombé hors d'usage dès la fin de la première moitié du XVI^e^ siècle.

23. Mais Huguet nous informe que l'on trouve *isnel* encore fréquemment chez les auteurs du XVI^e^ siècle, tels Du Bartas, Vauquelin de La Fresnay, Desportes, Baïf et même, chez Scève et Forcadel, l'adverbe *isnellement*. Richelet ne le citera plus, tandis que Furetière notera : « Isnel, elle. Adj. Vieux mot qui signifiait, Vif & gaillard, prompt & léger, On disait encore du temps de Ronsard, un vol *isnel*, une course *isnelle*. Il est maintenant hors d'usage. »

24. J. Du Bellay, *Op. cit.*, L. IV, v. 244, p. 251-252. Rapprocher ce qui est expliqué ici par Du Bellay avec ce qu'il a déjà dit des mots nouveaux et du rajeunissement des archaïsmes dans sa *Deffence*. Voir J. Du Bellay, *Op. cit.*, t. 2, VI, p. 84-88.

propre. L'infidélité des traducteurs n'est plus maladresse mais revendication. Pour fixer une date relative au début de cette grande vogue de nouveaux traducteurs, on peut avancer celle de 1638, année où paraissent les *Huit Oraisons de Cicéron*, traduites par un groupe qui gravite autour de Conrart : Giry, Du Ryer, Hobier, Patru et d'Ablancourt [25]. Mais cette vogue de la traduction libre s'essoufflera rapidement. Dès les années soixante, certains esprits protestent que si la traduction veut réellement s'affirmer en tant que telle, elle doit, comme tout genre, se soumettre à des règles. Et des règles plus rigoureuses que celles qu'elle véhicule par sa propre tradition depuis la Renaissance. Le cercle le plus actif dans ce domaine est alors celui des jansénistes. Les Solitaires repensent la notion des *compensations* de Du Bellay et instaurent la méthode dite des *équivalences*. La nuance est réelle : le nombre désormais importe. On s'éloigne de l'ancienne devise cicéronienne : *peser les mots, et non les compter*. De plus, les Jansénistes répandront une pratique que récusait avec violence d'Ablancourt et qui deviendra dominante : l'édition bilingue. Mais c'est bien de ce débat nourri (pensons encore au fameux *De Interpretatione* de Huet [26]) que naîtra, tout à la fin du siècle, l'ère de la traduction « philologique », avec André Dacier et sa femme.

Pour apprécier à leur juste valeur les traductions classiques, il faut se souvenir que le XVII^e^ siècle diffère moins du XVI^e^ qu'il n'y ressemble (l'approche des textes reste d'abord historique, avant d'être philologique). L'intérêt essentiel de cette période reste donc que la traduction a permis pour la première fois à ceux qui s'y dévouent d'acquérir véritablement la gloire en tant qu'écrivains. Car le public qui décerne les palmes du mérite, est un public large, qui lit les Anciens en traductions et les goûte d'autant plus qu'il s'agit de « belles » traductions.

Au sein de cette nouvelle opposition, passionnément débattue, entre poésie et prose, et dans un horizon littéraire où l'*Énéide* suscite des enjeux qui la débordent [27], le travail de Perrin mérite attention. Pierre Perrin a publié, entre 1648-1658, une traduction de l'*Énéide* [28] incroyablement attentive au travail sur l'harmonie. Si certains nuancent un peu leur jugement à propos de cette version, à l'instar de HENNEBERT [29], la plupart, suivant BELLANGER, la trouvent ridicule et « d'une extrême platitude » [30]. Il

25. Pour toutes les péripéties qui eurent lieu dans l'entourage de ce cercle et au sein de la nouvelle Académie française, voir l'excellente analyse de R. ZUBER, *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique*, Paris, Armand Colin, 1968, p. 38-62.

26. P.-D. HUET, *De Interpretatione libri duo : quorum prior est De optimo genere interpretandi ; alter, De Claris Interpretatibus*, Parisiis, ap. S. Cramoisy, 1661.

27. L'époque continue d'apprécier Virgile, mais à sa façon. Il est prétexte à des controverses qui le dépassent infiniment : comptabiliser les manquements à la *bienséance*, passer au crible aristotélicien, commenter l'unité du poème, discuter de la rhétorique des passions, juger l'*honnêteté* de Virgile (son idéal de modération), gloser à l'infini autour du personnage d'Énée, etc.

28. P. PERRIN, *L'*Énéide *de Virgile en vers françois, avec remarques du traducteur aux marges*, Paris, P. Moreau, 1648-1658.

29. Voir dans : F. HENNEBERT, *Histoire des Traductions françaises d'Auteurs grecs et latins pendant le XVI^e^ et le XVII^e^ Siècles* (Bruxelles, 1861), Amsterdam, B. R. Grüner Reprints, 1968, p. 210.

30. Voir dans : J. BELLANGER, *Histoire de la Traduction en France. Auteurs grecs et latins*, Paris, Alphonse Lemerre Éditeur, 1903, p. 32.

semble toutefois que c'est d'abord l'ombre de Boileau qui a assombri la réputation posthume de Perrin. On se souvient en effet que ce dernier est moqué, dans les *Satires*, pas moins de quatre fois [31].

Si, dans sa traduction, Perrin n'a que très partiellement réussi à rendre *phrase pour phrase*, *sens pour sens*, comme il l'annonce dans son avant-propos, son travail n'en est pas moins innovateur en ce qui concerne l'harmonie imitative. C'est par celle-ci avant tout qu'il se propose de relever le défi d'exactitude lancé par les jansénistes.

Il n'est pas inutile de dire ici que Perrin est l'homme qui a travaillé avec acharnement à la création d'un opéra français [32]. Même dans sa traduction de l'épopée, il ne peut s'empêcher de draper ses vers dans une pompe qu'il aimerait française et dont il rêve de doter son pays. S'il est resté méconnu, Lully en porte la responsabilié, qui l'a évincé et lui a préféré Quinault (ce n'est donc probablement pas un hasard si Boileau encadre sa litanie de noms par ceux de Quinault et Perrin). Certes, son talent ne frappe pas notre imagination, mais que sait-on de lui ? La Bibliothèque Nationale de Paris renferme encore nombre de livrets d'opéras qui n'ont pas été représentés et dont la musique s'est perdue. Son travail de versificateur est profondément lié à la musique. Et qui sait comment il récitait ou psalmodiait ses vers de l'*Énéide* ? [33] En outre, la volonté que Perrin met à solenniser, à sa manière, l'épopée, et à la mettre en vers, ne doit pas non plus être dissociée de la vogue burlesque qui sévit alors. Et le poème épique qui subit le plus de travestissements, c'est bien l'*Énéide*.

Sous l'influence de Voss

Enfin, au XIX^e^ siècle, les traducteurs, et surtout ceux de la deuxième moitié du siècle, ne peuvent plus échapper à l'autorité nouvelle de la philologie, qui a accompli d'immenses progrès grâce aux travaux des savants. La traduction devient peu à peu chasse gardée de la philologie, c'est-à-dire que l'étude des Anciens connaît certes un renouveau, mais au sein d'un cénacle universitaire. Les professeurs traducteurs triomphent, et tendent de plus en plus à éclipser les poètes traducteurs.

31. Voir *Satires* VII, 44 ; IX, 97 + 287-294 ; X, 443-446.

32. On peut lire, *s. v.*, les articles de : H. RIEMANN, *Dictionnaire de Musique*, Lausanne, Payot, 1913 ; M. HONEGGER, *Dictionnaire de la Musique*, Paris, Bordas, 1986. Plus consistant, l'article de D. LAUNAY dans la *MGG* (*Die Musik in Geschichte und Gegenwart*), t. 10, Kassel, Bärenreiter, 1962, p. 1086-1087 (elle confirme le rôle de Perrin dans le récitatif français : « Er hatte glückliche Einfälle, ein mittelmäßiges Talent und war der Erfinder einer neuen Art der Versifikation für den Gesang, frz. für das Rezitativ, lat. für die Motette. Perrin und Cambert verdienen zu Recht den Titel *créateurs de l'opéra français*, da sie ihre Projekte mit unermüdlicher Hartnäckigkeit verfolgten. »).

33. En tout cas, dans un article, James R. ANTHONY affirme qu'il connaissait un succès certain avec ses chansons : « In collections of music published between 1662 and 1700, for example, there are 49 poems by him set by Lully, Lambert, Chambonnières, Moulinié and J.-B. Boësset, among others. » (voir *s. v.* Perrin Pierre, dans : *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, t. 14, Londres, MacMillan Publishers, 1980).

S'il est un traducteur français de l'*Énéide*, à cette époque, et poète, qui mérite que l'on en garde le souvenir, c'est Auguste Barthélémy [34], qui témoigne également, par ailleurs, du désintérêt d'un large public, attentif aux « nouveautés » allemandes ou anglaises, pour l'épopée latine :

> « Je me demande à moi-même quel sera l'effet de l'apparition de cette œuvre, au sein de notre époque littéraire, parmi l'effervescence de nos innovations. Serai-je accueilli sans dérision, avec mon bagage d'antique poésie et mon auréole mythologique, par un monde enivré tous les matins des parfums de la mode, par des lecteurs sybarites habitués à se vautrer sur les roses de l'esprit et de l'imagination ? J'ai craint un moment, je l'avoue, de jouer, sous ce nouveau règne, le rôle d'un Sully reparaissant à la cour de Louis XIII avec le costume antique d'Henri IV. En effet, il a fallu quelque courage pour ne pas rougir du vestiaire de Virgile, pour me mêler à la littérature du jour, avec l'appareil d'un autre âge (...). » [35]

Barthélémy a accompli sa tâche avec un scrupule rare. Et sa préface, totalement négligée par la critique, présente un haut intérêt pour l'histoire de la traduction en France. En effet, pour la première fois, un traducteur insiste fortement sur son travail propre, se refusant à parler d'autre chose. La question du genre ? L'analyse des caractères ? Les sources, les conventions ou les beautés de Virgile ? C'est aux poéticiens, aux professeurs et aux philologues que Barthélémy confie le soin de s'occuper de tous ces problèmes.

Lecteur de la traduction d'Homère et de Virgile par Voss [36] (tel est le cas également de M^me^ de Staël, qui en parle dans *De l'Allemagne*, au chapitre IX de la seconde partie, intitulé *Du style et de la versification de la langue allemande* [37]), Barthélémy se fixe un but : serrer le texte latin au plus près. Cette volonté de respecter la *physionomie* du vers latin, son *dessin*, va guider les choix du traducteur. S'il choisit de traduire en vers, c'est avant tout parce que le vers permet davantage les inversions ; dans le

34. A. M. Barthélémy, *L'*Énéide *traduite en vers français*, Paris, Perrotin, 1835. Barthélémy est surtout connu pour sa collaboration avec J. Méry : voir leur journal satirique contre la Monarchie de Juillet, *La Némésis* (1831-1832) ; lire Barthélémy & Méry, *Œuvres*, Bruxelles, E. Laurent, 1835 (et plus particulièrement le *Napoléon en Egypte*, petite épopée écrite en 1828, appréciée par Hugo, comme l'indique une note manuscrite aux *Orientales* [*cf.* Hugo, *Œuvres poétiques*, Éd. par Pierre Albouy (Collection de « La Bibliothèque de La Pléiade »), Paris, Gallimard, 1964, p. 707.]).

35. Barthélémy, *Op. cit.*, p. 21.

36. Il explique que « Virgile y est rendu vers pour vers et même mot pour mot », ce qui lui semble « miraculeux ». Mais il explique que cette traduction de Jean-Henri Voss (*sic*) est allemande, c'est-à-dire « avec des vers non rimés et formés de dix-sept ou dix-huit syllabes : ce qui rend le prodige plus explicable. », dans : Barthélémy, *Op. cit.*, p. 13.

37. « L'art de traduire est poussé plus loin en allemand que dans aucun autre dialecte européen. Voss a transporté dans sa langue les poëtes grecs et latins avec une étonnante exactitude, et W. Schlegel, les poëtes anglais, italiens et espagnols, avec une vérité de coloris dont il n'y avait point d'exemple avant lui », dans : Staël, *Op. cit.*, p. 120. Telle est la citation que l'on donne parfois et que n'a pas manqué de placer non plus, en exergue de son bel ouvrage, Antoine Berman (*L'Épreuve de l'Étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique* (Collection « Les Essais », n° 226), Paris, Gallimard, 1984, p. 9). Cependant M^me^ de Staël émet en fait quelques réserves à propos d'un tel système, car elle dit plus bas : « Mais quelque mérite qu'il y ait dans la traduction d'Homère par Voss, elle fait de l'Iliade et de l'Odyssée des poëmes dont le style est grec, bien que les mots soient allemands. La connaissance de l'antiquité y gagne ; l'originalité propre à l'idiome de chaque nation y perd nécessairement. », *Ibid.*, p. 120.

même esprit, il respecte à la lettre les noms propres décidés par Virgile, bien avant le traitement radical des noms propres par Leconte de Lisle. Pour Barthélémy, l'intérêt essentiel de l'*Énéide* ne réside pas dans la *fable* [38], mais dans les *détails du style*, dans les *images fortement tracées* [39] :

> « Notre vers, d'ailleurs, par le droit qu'il conserve de rompre l'ordre naturel de la phrase, par la puissance de ses inversions, peut imiter bien plus parfaitement la physionomie du vers latin (...). J'ai voulu que le fond littéral ressortît sous la transparence de la forme poétique, et que, sous les couleurs du style, on pût retrouver toujours les lignes sévères du dessin primitif. » [40]

Il prend très clairement ses distances avec les précédentes traductions françaises de l'*Énéide* :

> « Les traducteurs de Virgile n'ont élaboré jusqu'à ce jour que des œuvres incomplètes. (...) Ils n'ont pas vu que c'est par l'exacte reproduction des détails, par l'application de l'œuvre nouvelle sur l'empreinte antique, qu'on peut arriver à transmettre dans notre langue la forme générale de l'original (...). Leurs traductions, lues à part, produisent l'effet d'un poëme français, sans incorrection, mais sans force ; élégamment affublé des colifichets de nos modes (...). » [41]

Et il les connaît, ses prédécesseurs ! Barthélémy a fait un travail de lecture considérable [42], qu'il n'oublie pas du reste de rappeler, dans la note qu'il a adjointe à sa préface : il cite Saint-Gelais, Desmasures, Du Bellay et les frères d'Agneaux, etc. Il est le seul, à ma connaissance, qui rende quelque justice au travail de Perrin [43] et qui prenne la défense de la traduction de Segrais [44].

De plus, l'ambition de Barthélémy est de concilier son *extrême fidélité* avec une *extrême concision*. Ce qui l'intéresse dans son travail, c'est la faculté propre au latin à *resserrer* ce qui doit être exprimé avec une grande liberté, qui lui permet d'*ébranler* l'intelligence comme une *détonation* (ce que Barthélémy nomme aussi la *compression de la pensée* [45]). Cependant, héritier de l'esprit du XVIII^e^ siècle (on pense à Rivarol), Barthélémy ne peut admettre quelque atteinte que ce soit à la *clarté* de la langue française, dont il veut même conserver la *prééminence*. Cette contradiction, interne à son système, le conduira à certains écueils, et c'est pourquoi, lui qui qualifie la

38. « Certes, le moindre de nos romans modernes offre plus d'intérêt que les douze livres de Virgile. », *Ibid*., p. 9.

39. *Ibid*., p. 9.

40. *Ibid*., pp. 2-4.

41. *Ibid*., pp. 4-5.

42. Ainsi lance-t-il, dans un mouvement d'orgueil : « Je déclare, pour moi, que je ne fais ici aucune concession à nos petites délicatesses, que je ne pactise en rien avec les convenances de la poétique moderne et les scrupules du mauvais goût. », *Ibid*., p. 6.

43. « On trouve çà et là des vers rendus avec exactitude et bonheur d'expression. », *Ibid*., p. 26.

44. « On a beaucoup décrié la traduction de Segrais ; on pouvait se contenter de le voler sans en médire. » (Barthélémy penserait-il donc à Delille ?) « Je déclare que j'ai rencontré dans son *Enéide* plusieurs morceaux du plus haut talent, et une infinité de vers traduits avec autant d'élégance que de fidélité. », *Ibid*., p. 26.

45. *Ibid*., p. 12.

traduction de Voss d'une *effrayante fidélité*, opère un calcul d'arithmétique alambiqué, pour comparer le nombre de ses vers à celui de Virgile [46]. En bref, il aboutit à une proportion d'un cinquième de vers en plus — ce qu'il juge acceptable. C'est-à-dire qu'il considère être concis et fidèle lorsqu'il traduit cent vers latins par cent vingt vers français. En fait, Barthélémy refuse de revenir à de certaines tentatives du XVI^e^ siècle de traduire vers pour vers, mais veut à tout prix corriger ce qu'il appelle la *prolixité* des deux siècles qui l'ont précédé. (La concision dont se vante Barthélémy ne lui réussit pas toujours. D'autre part, son attention prosodique, comme à son habitude, se porte principalement sur la richesse de la rime, qui constitue à ses yeux le fondement de l'euphonie française : cela peut l'amener parfois à de fortes imprécisions.)

S'il est au XX^e^ siècle un héritier véritable et un lecteur profond des traducteurs précités, c'est bien Pierre Klossowski. Et pourtant jamais en France traduction n'avait peut-être provoqué autant de réactions négatives [47]. On l'accusa de mot à mot, de littéralité enfantine, de calque honteux et de version juxtalinéaire scolaire. Hormis des défenses très intelligentes mais ponctuelles de la part de Michel FOUCAULT, Michel DEGUY ou de Pierre LEYRIS, le public et les philologues l'ont très majoritairement rejetée. Il revient au professeur René MARTIN l'honneur d'avoir le premier véritablement donné une amorce d'analyse universitaire sérieuse dans son très bel article en hommage à Jacques Perret [48].

Toutefois, René MARTIN ne rendait pas assez compte du travail accompli par Klossowski sur les anciennes traductions de l'*Énéide*. L'*Énéide* de Klossowski révèle ainsi de nombreux latinismes qui sont d'abord le reflet de la souplesse de langue propre à l'ancien français, qui en était également très riche (de fait, notre vieille langue est très présente dans le texte klossowskien). Mais parce que ces latinismes ne constituent plus, bien entendu, comme au XVI^e^ siècle, une appropriation, une annexion du latin (nous nous sommes aujourd'hui trop éloignés du latin), et parce qu'ils appartiennent à la mémoire de notre propre langue, ils ne visent plus à abolir une distance, mais se font l'expression d'une différence. L'Ancien devient alors figure de ce qui, en nous, vit dans l'oubli. Et le latin en serait ici le révélateur. Le latin *rapatrie*, en quelque sorte, le français. Il lui fait *exprimer*, au sens propre, ses possibilités. L'intention poétique de Klossowski était aussi, par la pratique du latin, de se remémorer le français. [49]

46. « J'ai eu la faiblesse », dit-il, « de descendre à ces puérilités arithmétiques. », *Ibid*., p. 14. M^me^ de STAËL aurait trouvé ces calculs puérils, en effet, elle qui expliquait, dans son article sur les traductions : « Traduire un poëte, ce n'est pas prendre un compas, et copier les dimensions de l'édifice ; c'est animer du même souffle de vie un instrument différent. », dans : STAËL, *Op. cit*., p. 604-605.

47. VIRGILE, *L'Énéide*, traduit par Pierre KLOSSOWSKI , Paris, Gallimard, 1964.

48. R. MARTIN, *Le défi virgilien ou : comment traduire Virgile ?*, dans : *Présence de Virgile*, Éd. par R. CHEVALLIER, Paris, Société d'édition Les Belles Lettres, 1978, p. 515-526.

49. Pour une explication plus détaillée de cette traduction, lire mon article : P. AMSTUTZ, *Rêver sa langue : l'*Énéide *de Klossowski*, dans : *Studi Francesi*, n^o^ 124, 1998, p. 89-98 ; article repris dans : *Traversées de Pierre Klossowski*, Éd. et dir. par L. JENNY et A. PFERSMANN (Collection « Recherches et rencontres », vol. 11), Genève, Librairie Droz, 1999, p. 99-112.